

LA NATION

journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 2.50 francs. Abonnement annuel: 67 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 30 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

Il y a trois façons principales d'approcher la réalité: l'idéologique, la pragmatique et la réaliste.

L'idéologue est le dépositaire d'une idée unique qui fonde un système exhaustif d'explication du monde. Cela lui confère, même s'il est un très grand crétin, une certitude totale qui lui permet de trancher de tout, tout de suite, définitivement et sans appel. Tout fait dont son idéologie ne peut rendre compte est nié, ou dénoncé comme illusion, tromperie, opium du peuple. Le discours qui la conteste, quelle que soit sa pertinence, est *a priori* infondé, puisqu'il n'est pas fondé sur elle.

L'idéologie relève pour une bonne part de la psychologie. C'est un état d'esprit qui se fixe sur une abstraction et la pousse à l'absolu. On pense immédiatement aux idéologies marxiste et nationale-socialiste, éventuellement à l'idéologie libérale. Mais l'idéologie, ce peut aussi être l'égalitarisme, le progressisme, les droits de l'homme. On peut encore fabriquer une idéologie à partir d'un élément de la réalité qu'on place au-dessus de tout, la nature, le peuple, l'Etat, l'Europe... En fait, tout peut être utilisé comme fondement d'une idéologie. Le christianisme lui-même, quand on le réduit au rang d'une morale, d'une philosophie ou d'une conception politique, peut prendre une tournure idéologique.

L'idéologue se prétend scientifique. Mais à la base de l'idéologie, il y a un acte de foi. Une idéologie, c'est une religion qui ne s'avoue pas, généralement inconsciente d'elle-même. C'est une vision du monde qui accorde une valeur surnaturelle à une réalité d'ordre naturel.

L'éclairage partiel et simpliste de l'idéologie est particulièrement inadapté pour les faits politiques, complexes, entremêlés de bien et de mal, de nécessaire et de contingent, d'intérêts divers, parfois divergents et pas toujours discernables. Les équilibres oscillants qui existent entre l'Etat et les communautés intermédiaires, les correspondances subtiles entre la morale et les lois, entre les lois et leur application, les mœurs du lieu, les situations originales, les statuts particuliers, en un mot la réalité concrète qui tire sa richesse d'une lente maturation dans la durée, ne

Les nouveaux fanatismes

L'OMS (organisation mondiale de la santé) accomplit un travail utile en luttant contre certaines nuisances menaçant notre santé. Mais il ne faut pas tomber dans l'exagération, voire le fanatisme. Dans *L'Hebdo* du 8.12.2005, («Le fumeur, cet être à éradiquer») M. Alain Rebetez nous donne cette information surprenante:

Depuis le 1^{er} décembre dernier, plus aucun fumeur ne sera engagé, à moins qu'il ne fasse la promesse d'arrêter. La mesure ne se limite pas aux heures de travail, même si l'OMS fait savoir qu'elle n'exercera ni contrôles ni enquêtes. Pour-

tant aux yeux de l'idéologue que des résidus encombrants, des mécanismes de blocage ou des balivernes. Et peu importe que cet idéologue soit de gauche ou de droite, peu importe qu'il soit étatiste ou néo-libéral! Dans l'un et l'autre cas, il faut passer l'ancien monde par-dessus bord et recommencer sur des bases conformes à la bonne idéologie. L'idéologue est un puriste.

Une idéologie ne peut jamais s'installer complètement dans la réalité. La nature lui résiste. L'incompatibilité fondamentale de l'idéologie avec le réel finit toujours par se manifester. On note parfois, dans la bouche d'enseignants gauchistes, un étonnant bon sens – parfois des propos conservateurs, voire réactionnaires – quand ils parlent de leur pratique professionnelle. C'est que l'empoignade inévitable avec la réalité de la classe les dégage très vite de la glu idéologique. Dans le cas contraire, on se dépêche de les promouvoir conseillers pédagogiques, méthodologues ou chefs de service.

Si l'idéologie se distingue nettement du pragmatisme que du réalisme, ces deux dernières approches se recouvrent partiellement.

A l'inverse de l'idéologue, le pragmatique professe ne s'intéresser qu'aux faits constatables. Il examine la situation et répertorie les forces en présence. Certaines convergent, d'autres divergent ou s'annihilent. La résultante indique une direction générale. Et cette direction fonde la décision. Le pragmatique est un homme d'action. Il veut conclure, et sans tarder. Il ne va pas «chercher midi à quatorze heures», il ne fait pas de «grandes théories», il ne cultive pas le byzantinisme en circuit fermé», comme disait Jean-Pascal Delamuraz à propos de *La Nation*. Il voit, il décide, il exécute. C'est sa force.

Par crainte de verser dans l'idéologie, il évite les affirmations de principe. Il pense que ce sont des bulles vides, des productions cérébrales arbitraires et sans rapport avec la réalité. Il ne voit pas la différence qui existe entre une idéologie et la mise en

lumière des principes qui sont au cœur de la réalité et la mouvance.

Bornant son attention et son action au moment présent, il se subordonne sans s'en rendre compte aux mouvements idéologiques de fond qui conduisent l'évolution générale de la société. Dans cet aveuglement gît sa part d'idéologie, et sa différence d'avec le réaliste.

Pour le pragmatique, l'idéologie est une donnée parmi d'autres. Il ne la conteste pas sur le fond. Il se contente d'incorporer à sa synthèse les pressions qu'elle exerce sur le moment. N'allant pas au fond des choses, il combat des effets sans combattre leurs causes: médecine de symptômes! Il lutte ainsi contre la réforme scolaire, mais ne remet pas en cause l'idéologie égalitaire qui la fonde et ne cesse d'en relancer le processus.

Supposons qu'un projet de traité économique écome légèrement la souveraineté des cantons, par exemple en unifiant une procédure de reconnaissance de diplôme. Là où le réaliste objectera: «Nous refusons ce traité car il porte atteinte au fédéralisme qui est le fondement même de la Suisse», le pragmatique répondra: «L'atteinte aux souverainetés cantonales est réduite. On peut la supporter, étant donné l'importance vitale de cette loi pour notre économie». Ceux qui répondront qu'une lésion infime du fédéralisme est susceptible de causer, à la longue et ajoutée à d'innombrables autres lésions infimes, des dégâts plus durables et profonds qu'une débâcle commerciale spectaculaire apparaîtront comme des ergoteurs, des esprits procéduriers, peut-être même comme les «fossoyeurs» du Canton que leurs principes auraient pu priver du traité vital.

Le pragmatique néglige des réalités essentielles simplement parce que la situation est telle qu'elles semblent temporairement inutiles. Il est prêt à supprimer l'agriculture sous prétexte qu'on peut acheter sa nourriture à meilleur compte à l'extérieur. Le réaliste lui rétorquera que le sol du pays doit être cultivé. Mais cette affirmation de principe n'aura pas le moindre effet sur le pragmatique qui se refuse à considérer le long terme autrement

que comme un prolongement de la situation actuelle telle qu'il la perçoit. Le réaliste arguera encore que l'agriculture fait partie de notre défense nationale. En vain: les adversaires les plus dangereux de notre armée ne sont plus les pacifistes, mais, précisément, les pragmatiques, prêts à supprimer l'armée dès qu'ils ne voient pas d'ennemi à l'horizon. Le discours du réaliste qui affirme qu'on a toujours un uniforme sur son territoire, le sien ou celui d'une armée étrangère, apparaît au pragmatique comme un effet de langage sans pertinence aucune. Aux yeux du pragmatique, le réaliste est un idéologue.

D'ailleurs, pour le pragmatique, il est évident que l'armée suisse ne fait pas le poids! Elle ne le faisait déjà pas à l'époque de la deuxième guerre mondiale. Il y avait alors de bons citoyens, pas particulièrement tentés par le national-socialisme, mais qui, par pragmatisme, considéraient que, les forces en présence étant ce qu'elles étaient, il était raisonnable de s'ouvrir à l'ordre nouveau.

C'est à la longue que le pragmatisme démontre ses insuffisances. C'est un réalisme à court terme, un réalisme court-voit et matérialiste qui vise l'utile et l'immédiat. Le réalisme vise le bien et incorpore le long terme à son jugement. Ces notions ne s'opposent pas forcément: le bien englobe l'utile, comme le long terme englobe l'immédiat.

De même que personne n'est entièrement idéologue, personne n'est totalement dénué d'idéologie. On lutte contre ses tendances idéologiques en multipliant les allers-retours de la réalité sensible aux principes qui la meuvent, en expérimentant prudemment les principes qu'il nous semble avoir dégagés, le tout dans la perspective sans cesse rafraîchie des biens politiques permanents qui cadrent et justifient nos efforts.

OLIVIER DELACRÉTAZ

1 Nous recourons au préfixe «néo» uniquement pour distinguer le libéral individualiste et internationaliste du libéral conservateur et fédéraliste, comme il en existe encore quelques représentants dans ce Canton. Mais sur le fond, le préfixe n'ajoute rien.

Revue de presse

lutte anti-alcool, antisida, antiobésité, antiaccidents de circulation? De saints ermites? Quand on accorde un caractère absolu à des actions légitimes, mais qui restent cependant relatives, on en arrive à des décisions à la fois ridicules et fanatiques. Certaines mesures antitumeurs qu'on est en train de prendre chez nous n'échappent pas à ce danger. C'est un non-fumeur invétéré qui vous le dit.

E. J.

Super Seniors

Le conseil des programmes, organe consultatif de la Radio-Télévision suisse

romande, juge la série *Super Seniors*, diffusée depuis cet automne tous les samedis soir sur la TSR, «triviale, racoleuse et vulgaire». Le conseil ajoute que l'émission «utilise des ressorts de la TV pour belle pour permettre à la TSR de gagner des parts de marché».

Ceux qui n'ont vu ne fût-ce qu'un seul épisode de cette production ne peuvent partager cette appréciation. Réagissant à cela, *Le Matin* du 9 décembre, sous la plume de son rédacteur en chef, réclame rien moins que la suppression du conseil des programmes. L'égout au secours de la poubelle.

P. R.

« Ma vie parmi les ombres » de Richard Millet

Un livre est toujours, plus ou moins, une protestation contre la mort.

L. P. Fargue

Quelle différence y a-t-il entre un écrivain et un auteur ? C'est relativement simple : on peut être auteur d'un règlement, d'un projet de loi, d'un mode d'emploi, d'un forfait, d'une bonne action, d'un poème, d'un roman. Les auteurs de romans pullulent. C'est en milliers que l'on compte les parutions annuelles de romans. Les écrivains sont beaucoup plus rares et difficiles à trouver sur ce fumier de publications.

Cela semble un truisme de dire qu'un écrivain vit par et pour l'écriture. L'écriture est pour un écrivain le seul moyen de composer, de recomposer, de dessiner une réalité qui n'existe que dans les livres. Dans cette perspective, le mot écriture est synonyme de style. Voilà à quoi on reconnaît d'abord un écrivain : c'est à son style, à son chant. Le style, c'est l'homme même, disait Buffon. Quand nous lisons Racine, Chateaubriand ou Ramuz, nous les identifions immédiatement par leur style ; mais c'est aussi leur vie, ou du moins un mouvement de leur vie que nous nous approprions.

Un écrivain a un rapport étroit, passionnel, fusionnel avec sa langue, qui ne saurait être qu'un simple moyen à son service. Elle est investie d'un pouvoir magique, qui touche au sacré. « La langue nous empêche d'être nus comme des sauvages, comme des amants criminels, comme des bêtes » (*Ma vie parmi les ombres*, page 15). A la limite, l'écriture découle d'une urgence impérieuse, presque comme s'il s'agissait d'une question de vie ou de mort. Quand on reforme Rousseau, Zola, Céline, on sent bien que ce qu'on vient de lire a été produit sous l'impulsion d'une nécessité vitale. En revanche, quelque plaisir qu'on ait pu prendre à explorer les labyrinthes intellectuels du *Nom de la rose*, ou du *Da Vinci Code*, leurs talentueux auteurs rejoindront dans un siècle ce que sont pour nous aujourd'hui les *best-sellers* de 1870, Victor Cherbuliez, Arsène Houssaye, Nestor Roqueplan…

Les œuvres d'un écrivain supportent la lecture ; mieux, elles gagnent à être relues : la deuxième, la troisième fois, c'est un monde nouveau qui surgit, des couleurs inexplorés, des portes restées fermées, des détails inattendus, des idées passées inaperçues lors du premier contact. Il suffit d'ouvrir au hasard un chef-d'œuvre à n'importe quelle page, pour y glaner quelque chose de nourrissant, ou simplement pour y retrouver l'enchantement initial, tout comme on peut écouter cent fois le même lied de Schubert sans se lasser.

La découverte d'un écrivain, dans les conditions de production actuelle, au milieu et surtout à côté des prix littéraires, est un événement à saluer. Depuis la disparition de Mercanton, de Calaferte, et récemment de Claude Simon, on pouvait croire la veine romanesque

taria dans notre langue, le phénomène Houellebecq mis à part. Ne restaient que quelques poètes de haute stature, d'ailleurs assez âgés, tels Jaccottet, Bonnefoy, Manciet… Or parut Richard Millet. La « découverte » de Richard Millet par l'auteur de ces lignes est plutôt tardive, s'agissant d'un écrivain quinquagénaire qui a déjà à son actif une trentaine de titres publiés depuis le début des années quatre-vingt. Le dernier en date est une série d'entretiens recueillis sous le titre de *Harcèlement littéraire* (Gallimard, 2005), où il règle ses comptes avec les auteurs contemporains, qu'il trouve presque tous illisibles : ils sont accusés d'approximations syntaxiques, de relâchement orthographique, de minimalisme, de faiblesse stylistique, de créolisation de la langue… Pour sûr, Richard Millet va s'attirer de solides inimitiés.

Paru en 2003 dans la fameuse Collection blanche chez Gallimard, *Ma vie parmi les ombres* est désormais disponible en Folio, dans une édition revue par l'auteur. Ce fort roman de 700 pages ne fait pas mystère de son caractère particulièrement autobiographique. Malgré le dégoisement de certains noms, les lieux sont aisément repérables sur une carte Michelin. Sur place, le cimetière au bord de la départementale, l'Hôtel du Lac tenu par la tante du narrateur, l'épicerie de la grand-mère, les imposants chais de Malrieu, la scierie où le narrateur, encore enfant, a vaincu un adversaire plus fort en brandissant un serpent, tous ces lieux existent dans leur terrible banalité, dépouillés du poids de leur signification littéraire. Le paysage est celui d'un monde rural que l'auteur a vu disparaître entre les années 60 et aujourd'hui, l'austère plateau de Millevaches (mille sources) dans le haut Limousin, pays de rivières, de tourbières, de forêts de haute futaie, de routes bordées de fougères. Nulle recherche de pittoresque dans les descriptions de ce roman qui n'est pas un roman régionaliste : comme ceux de Ramuz ou de Giono, il atteint l'universel par son enracinement dans un terroir particulier.

Ma vie parmi les ombres est la longue évocation de l'enfance et de l'adolescence du narrateur, « fils de per-sonne » né de père inconnu et d'une mère à la présence sporadique, qui refuse de dévoiler à son fils le mystère de sa généalogie récente. Elevé par sa grand-mère et deux tantes dans un univers clos mais en définitive rassurant, il accepte une solitude qu'il finit par cultiver, restant en marge des camarades de son âge, construisant sa personne entre les fantômes de son passé familial et ses lectures. A la fin, sa vocation d'écrivain naît de sa volonté d'être l'écho des morts de son pays, surtout les femmes dont il admire le courage quotidien et la noblesse. Singulier contraste, les hommes apparaissent presque tous faibles, velléitaires et sans caractère. Richard Millet a conscience d'avoir été un des derniers témoins de la débâcle d'une société rurale qui avait duré plusieurs siècles. L'écriture, pour lui, est cette ancre (sans jeu de mots !) de salut, jetée dans un passé proche et disparu, pour en conserver et recomposer ce qui peut être sauvé.

Chez la plupart des écrivains, la maturité se manifeste par un allègement du style, une plus grande économie de moyens : on supprime des adjectifs, des adverbes, on raccourcit les phrases ; bref, on vise le classicisme. Chez Millet, la décantation a opéré de manière inverse : les phrases se sont allongées,

avec des subordonnées étalées, des parathèses, des incises, de minutieuses précisions. Parfois il faut reprendre la phrase pour retrouver son chemin. Ce style, si inhabituel aujourd'hui, ne rend pas forcément la lecture difficile, si l'on parvient à se fonder dans le *tempo*, lent et régulier, de la narration. La paternité de Proust est assumée, revendiquée même, qui tourne au pastiche dans cet exemple : « Ainsi Monique Bugeaud parlait-elle, dans son salon de Saint-An-diau envahi par la lumière du soir qui donnait au mobilier *modern style*, au papier crème, aux portraits d'ancêtres, aux visages de ceux qui se trouvaient là, cette couleur safran tirant sur l'orange puis le violet dont on imaginait qu'elle était une prodigieuse infusion de tulipes et qu'il en restait quelque chose dans les tasses où nous buvions du thé de Chine, le visage tourné vers le pré où des vaches rousses descendaient boire au ruisseau longeant le mur de son jardin […] » (page 305). Cette phrase, écrite avec un clin d'œil du côté de chez Swann, ne doit pas faire passer Richard Millet pour un épigone. Toujours sur un thème floral, une autre phrase, vertigineuse : « En me penchant, je pouvais apercevoir en contrebas les fenêtres de quelques chambres donnant comme la mienne sur une cour intérieure presque entièrement occupée par la verrière du restaurant que je ne contempiais jamais sans me demander quelle fleur de sang, de verre et de cris ferait un corps, le mien, pourquoï pas, qui tomberait là. » (page 395)

Le style très ouvragé, la rigueur syntaxique, la majesté du rythme, font sonner à d'autres ombres, celles du Grand

avec des subordonnées étalées, des parathèses, des incises, de minutieuses précisions. Parfois il faut reprendre la

Siècle, Bossuet en tête, convoqués ici pour témoigner à charge contre l'abâtardissement de la langue moderne. Le lecteur est constamment sollicité à établir des équivalences musicales, elles aussi tirées des œuvres produites pendant le siècle du baroque et du classicisme ; il ne s'agit pas seulement de la qualité musicale, c'est-à-dire « mélodique » et « rythmique » de la prose de Millet, mais surtout de la construction de l'ensemble et des parties. Les titres des trois vastes chapitres (de taille équivalente) sont les noms des lieux habités successivement par le narrateur – dernier « Sion » symétrique étant identique au premier, mais chargé de la puissance révélatrice d'une Jérusalem céleste : « Et peut-être la résurrection de l'âme après la mort est-elle concevable comme un phénomène de mémoire », dit l'épilogue du dernier chapitre, emprunté à Proust. Le récit, strictement linéaire, est épaissi à la manière d'une fugue, avec ses thèmes récurrents : thèmes de la mère, du père, de la nature, de l'histoire, de la langue, qui s'entremêlent, se complètent, se répondent. Le tout est mis à distance par le narrateur d'âge mûr, qui fait ce récit à sa jeune amante à Paris. On peut, quant à l'architecture, évoquer la célèbre *Passacaille* pour orgue en ut mineur de Bach. Mais le roman de Richard Millet est avant tout une admirable *Leçon de ténèbres*, digne de Couperin et Delalande.

JEAN-BLAISE ROCHAT

Référence : Richard Millet, *Ma vie parmi les ombres*, Gallimard, collection Folio 4225, 2005, 700 pages.

Le rendez-vous de Thessalonique

Premier roman de Nicolas Verdan

Ce premier roman est une agréable découverte. Nicolas Verdan fait preuve d'une écriture élégante et d'un style évocateur. A l'heure où les rivages de la Mer Egée ne sont guère plus qu'à deux heures d'avion, il parvient par sa plume à ressusciter la sensation du temps et de la distance. Thessalonique, malgré son béton, son flot de voitures, ses jeunes gens branchés, est hors du temps, hors du monde. Par touches suggestives et discrètes, l'écrivain lausannois traduit efficacement les atmosphères désabusées de l'exil intérieur dans lequel Lorenzo va se dissoudre.

Il est malaisé de suivre Lorenzo dans son cheminement autodestructeur. On assiste à son naufrage sans vraiment en comprendre la dynamique. On connaît toutefois le point de départ de ce basculement. C'est la découverte de deux vers du poète Cavafis annotés dans l'agenda de son ami Thémis : « *Tu ne trouveras pas d'autres lieux, tu ne trouveras pas d'autres mers* ». A partir de cet appel, ce sont le caractère inéluctable de la lente agonie à laquelle Lorenzo se condamne et l'acharnement qu'il met à se détacher de tout ce qui pourrait le maintenir en contact avec le monde d'où il vient qui frappent le lecteur. Cette déchéance voulue s'oppose paradoxalement à l'aspiration des milliers de migrants anonymes en route vers l'Occident que Lorenzo découvre, croise mais ne rencontre pas.

Pour Lorenzo, *Le rendez-vous de Thessalonique* est un rendez-vous tragiquement manqué. Pour le lecteur, c'est une heureuse rencontre.

VINCENT HORT

Communautés complètes, communautés partielles

On distingue les communautés humaines dites *complètes*, et celles qui sont dites *sous un certain rapport* ou *intermédiaires*.

La famille et la nation sont des communautés *complètes*. On les qualifie ainsi parce qu'elles intègrent la personne comme un tout, et pas seulement en tant qu'employé d'une entreprise, par exemple, ou fonctionnaire, ou entrepreneur, ou soldat, ou membre d'un syndicat, ou bourgeois d'une commune...

La famille et la nation ne sont pas *complètes* de la même manière. La famille touche la personne en tant que telle, directement. La nation ne la touche qu'indirectement, par le biais de la synthèse du bien commun qui donne une cohérence aux multiples facettes de la vie familiale et sociale de l'individu.¹

Dès le début de sa vie, la famille et la communauté politique jouent un rôle décisif dans la vie de l'homme. Elles sont plus que toute autre constitutives de sa personnalité. C'est pour cela qu'on les qualifie aussi de *naturelles*². Elles lui sont indispensables. S'en séparer, c'est se déchirer, se mutiler, se déstructurer. On ne le peut d'ailleurs jamais complètement.

Une famille se suffit de sa vie interne. Elle n'a pas d'autre objet qu'elle-même et le bien de ses parties, son harmonie, son autonomie et sa conservation. Elle y parvient par l'entraide conjugale et intergénérationnelle, la reproduction et l'éducation. Ce faisant, elle joue pleinement son rôle social qui est le renouvellement de la société et la survie de l'espèce. Elle peut avoir un but particulier, tel que la gestion d'un domaine ou d'une entreprise, mais ce but est second et ne constitue qu'un moyen de sa survie. Il ne la définit pas. Le domaine peut être démembré. L'entreprise peut faire faillite. La famille en est amoindrie, non détruite. Si mal en point qu'elle soit, le seul fait qu'elle s'obstine à exister la justifie.

La nation elle aussi se suffit de sa vie interne. Toute l'activité politique n'a d'autre fin que de pourvoir durablement au jeu harmonieux de ses différentes com-

posantes. D'une certaine façon, la nation est plus complète³ que la famille, qu'elle englobe – sans mettre en cause son autonomie – et incorpore à l'ordre politique dont elle assume la responsabilité.

Un Etat peut être mal gouverné, les caisses publiques vides, les liens sociaux distendus. Mais le territoire subsiste, avec les personnes qui continuent d'y vivre et d'avoir besoin d'une autorité politique. C'est en ce sens que la sagesse des nations proclame que les Etats ne font jamais faillite⁴.

Les communautés dites *sous un certain rapport* ou *intermédiaires* (intermédiaires entre la famille et la nation) telles que l'entreprise, le syndicat ouvrier ou patronal, l'université, l'armée, etc., sont elles aussi de véritables communautés. La différence est qu'elles sont conçues et organisées en fonction d'un but particulier et extérieur sans lequel leur existence est dépourvue de sens. Il n'y a pas d'entreprise qui ne produise rien, pas de syndicat qui ne vise l'amélioration de la condition de ses affiliés, la signature d'une convention, au pire le déclenchement d'une grève. Il n'y a pas d'université sans formation ni diplômes, pas d'armée sans un ennemi au moins potentiel. La communauté humaine est ici subordonnée au but qui justifie son existence. Elle n'est qu'une conséquence nécessaire des efforts consentis pour atteindre ce but.

La distinction ci-dessus éclaire deux erreurs symétriques. La première erreur est de penser et d'agir comme si le territoire étatique – avec la communauté qui y vit – pouvait être redessiné en fonction des problèmes nouveaux qui se posent à lui, ou en fonction des avantages particuliers que la conjoncture pourrait lui apporter. Celui qui pense ainsi ne se contente pas qu'une nation soit vivante, qu'elle croisse et se prolonge dans le temps. Il veut lui ajouter des buts, définir ses contours en fonction de considérations particulières économiques et sociales, de bassins de population, de nœuds autoroutiers ou ferroviaires, de sy-

nergies industrielles. Il rejette les frontières comme une forme de protectionnisme délétère. Croyant élever et renforcer la réalité nationale, peut-être lui donner un élan, il lui retranche en réalité ce qui fait sa spécificité. Il nie implicitement son caractère complet, la reléguant ainsi, dans le meilleur des cas, au rang d'une communauté intermédiaire.

La communauté politique se situe dans le temps long. Elle est antérieure et postérieure à tel problème posé par la malice des temps ou à tel but particulier visé par l'un ou l'autre politicien. Et elle subsistera alors qu'on aura perdu jusqu'à leur souvenir.

La seconde erreur est d'imaginer, à l'inverse, qu'une entreprise doit continuer de vivre en vertu de son statut de communauté, alors même que ses produits sont de mauvaise qualité, dépassés ou simplement qu'on peut les trouver à meilleur compte ailleurs. Dans cette perspective, on considère l'entreprise prioritairement comme un certain nombre de «places de travail», le produit n'étant qu'un prétexte pour occuper les ouvriers, et la viabilité financière n'étant qu'un préjugé capitaliste.

Personne ne fonde une entreprise pour créer une communauté ou fournir des emplois. Dans l'entreprise, l'aspect communautaire est réel, mais second. Cela a deux conséquences distinctes. En tant que l'entreprise est une communauté, il convient que les employés ne soient pas traités comme de simples forces de travail, mais comme des personnes qui engagent leur destin et celui de leur famille en signant leur contrat d'embauche. C'est tout particulièrement le cas si le patron se voit contraint de débaucher, voire de fermer. Les employés doivent disposer d'un temps décent pour se retourner, peut-être recevoir des dédommagements, profiter éventuellement d'un «plan social». Et les dispositions à prendre sont d'autant plus importantes que l'entreprise joue un rôle plus vital dans l'économie régionale. Mais en tant que le caractère communautaire de l'entreprise est second, si elle ne produit ou ne vend plus, cette entreprise n'a plus de raison d'être⁵.

O. D.

¹ L'Eglise est un cas particulier. Elle est à la fois complète et sous un certain rapport. Complète, elle l'est même de deux façons, d'abord en tant qu'elle s'adresse à tous les hommes, ensuite en tant qu'elle considère chacun de ses fidèles dans sa totalité charnelle et spirituelle. Elle cumule ainsi les caractéristiques de la famille et celles de la nation. En revanche, du point de vue de l'Etat, elle est une communauté sous un certain rapport, qui est celui de la pratique religieuse sur le territoire dont il a la responsabilité. En ce sens, elle est soumise au bien commun politique.

² Dans la mesure où elles répondent à un besoin réel de la nature humaine, les autres communautés sont elles aussi *naturelles*. Mais, contrairement à la famille et à la nation, elles ne sont pas absolument indispensables à la réalisation de la personne...

³ *Complète* ne veut pas dire autosuffisante. Une nation a-t-elle jamais vécu en totale autarcie? Les régimes communistes de l'Albanie et de la Corée du Nord l'ont tenté, avec les résultats qu'on sait. Au vrai, toute nation a besoin d'échanges avec l'extérieur. Mais c'est à titre de moyens complémentaires de sa conservation.

⁴ En réalité, la faillite d'un Etat est possible, principalement sous la forme d'une perte de confiance de la population ou d'autres Etats à l'égard du gouvernement. Poussée à son terme, cette perte de crédit moral peut déboucher sur le désordre social et la révolution, sur l'invasion, l'occupation, voire l'annexion.

⁵ La protection de l'Etat doit se limiter d'une part à l'établissement de conditions égales de concurrence entre les producteurs indigènes et étrangers, en tenant compte des conditions particulières – sociales, environnementales – qu'il impose aux premiers et dont les seconds sont dispensés, et d'autre part aux productions dont nous ne pouvons nous passer même si elles ne peuvent pas toujours concurrencer les productions étrangères, je pense principalement à l'agriculture.

Cette entorse au marché agricole se justifie à deux titres. Premièrement, le sol du pays doit être cultivé, et l'agriculture la plus coûteuse sera toujours infiniment moins chère et plus efficace que des fonctionnaires agricoles, même chichement payés. Deuxièmement, l'agriculture apporte l'indispensable capacité d'autarcie à la défense nationale.

17 NON + 6 OUI = OUI

Le résultat de cette curieuse équation correspond à la votation fédérale du 27 novembre dernier sur le référendum contre la loi sur le travail.

Rappelons que cette loi a été acceptée d'extrême justesse, par 50,48% des citoyens, contre 49,52%. Seuls cinq cantons, essentiellement urbains (Argovie, Berne, Genève, Zoug et Zurich) et deux demi-cantons (les deux Bâle), ont dit oui, alors que quinze cantons et quatre demi-cantons (tous les autres) ont voté non. Dans notre Canton, 54,35% des gens ont refusé la loi (comme le recommandait *La Nation!*), contre 45,65% d'avis positifs, surtout situés sur La Côte.

Lors d'un référendum constitutionnel obligatoire, la double majorité du peuple et des cantons est nécessaire, tandis que pour le référendum législatif facultatif, seule la majorité des citoyens est requise. En 1874 cependant, la double majorité avait été proposée pour le référendum législatif, mais elle avait été finalement refusée d'extrême justesse dans chacune des deux Chambres du parlement fédéral.

En cas de votes constitutionnels sérieux, il suffit parfois de quelques centaines de voix dans des cantons peu peuplés pour modifier le résultat final.

A la rencontre de deux peintres vaudois

(*fm*) Deux peintres vaudois sont à l'honneur actuellement. D'abord, dans l'ordre chronologique, François Boderer comme le peintre du lac Léman (mais que de réussites sur ce thème!), on en oublie d'autres facettes non moins intéressantes. C'est ainsi que l'historien de l'art Maurice Jean-Petit-Matile nous invite, pour reprendre le titre de son livre qui vient de paraître, à *redécouvrir l'un des plus prestigieux peintres suisses*. Les Vaudois apprécient les paysages apaisants et calmes de celui qu'on surnomme parfois le Corot lémanique, nul doute qu'ils feront bon accueil à cet ouvrage richement illustré.

L'autre peintre, Alice Bailly, est certes Genevoise de naissance, mais elle décédera Lausannoise en 1938, à l'âge de soixante-six ans (on rappellera qu'elle est l'auteur des peintures murales du foyer du Théâtre municipal de Lausanne). Le Palais de Rumine l'accueille dans une exposition exceptionnelle (225 peintures, aquarelles et «tableaux-laine») qui permet surtout d'avoir une vue d'ensemble sur une œuvre qui eut l'heur de plaire tant à

Aspects de la vie vaudoise

Guillaume Apollinaire qu'à Paul Budry, Alexandre Cingria ou Rilke pour ne citer qu'eux.

[Le livre sur Boderer est paru aux éditions Favre/24heures. L'exposition Bailly est à voir dès maintenant et jusqu'au 15 janvier 2006]

Produits du terroir vaudois primés

(*fm*) Dernièrement s'est déroulé, à Courtemelon dans le canton du Jura, le Premier Concours suisse des produits du terroir. De nombreuses médailles d'or, d'argent et de bronze ont récompensé le savoir-faire de plusieurs producteurs vaudois, prouvant ainsi, si besoin était, que le Pays de Vaud est capable d'offrir des produits de haute qualité dans le domaine de l'alimentation. Si nous ne pouvons citer tous les producteurs, deux d'entre eux méritent toutefois notre coup de chapeau: d'abord Michel Beroud à Rougemont, crée la tomate Fleurette a été consacrée produits du pays (une tomate, parait-il, aussi bien appréciée à Paris!); ensuite Vincent Tyrode à L'Auberson, sacré meilleur producteur 2005 de produits laitiers et qui a obtenu pas moins de cinq médailles.

ANTOINE ROCHAT

Renaud Camus est un écrivain français, assez prolifique et peut-être de ce fait peu connu chez nous. Il est l'auteur de cinq ou six romans, de chroniques, d'éloges, d'épigrammes et d'épigrammes, d'écrits sur l'art, d'un *Répertoire des délicatesses du français contemporain* dont on recommande la lecture, et surtout d'un assez considérable journal, dont chaque livraison annuelle, depuis 1985, porte un titre particulier. Ainsi le journal de l'année 1994 s'appelle *La Campagne de France* (Fayard éd. 2000). Réagissant au jour le jour à ce qu'il entend, voit et lit, Camus consigne ses réactions, c'est vraiment le terme qui convient, sans trop se préoccuper - ou bien est-ce qu'il fait exprès ? - des séismes politico-littéraires qu'il pourrait provoquer. Eh bien, séisme il y a eu, et qui a trouvé rapidement son bouc émissaire en la personne de Camus lui-même. Il s'est trouvé ainsi l'objet d'un réquisitoire public, signé de plusieurs dizaines de notables de la plume et de la psychanalyse, au premier rang desquels figurait Elisabeth Roudinesco, aux termes duquel il devait tout simplement être interdit de publication. Bien loin de se rétracter, et avec une vivacité de bon aloi, Camus « a remis ça » en publiant deux ans plus tard, donc en 2002, *Du Sens*¹, qui est une réplique (au sens de la procédure pénale) au grand réquisitoire de l'intelligentsia parisienne, profitant de cette occasion pour régler leur compte à plusieurs de ses ténors, sous le couvert d'une sorte de traité de philosophie grammaticale, comme l'indique le sous-titre : « *Du Sens dans ses rapports avec l'origine, le temps, l'histoire, l'étymologie, la morale, la culture, la littérature, l'éducation, la nationalité, l'immigration, l'"affaire Camus", etc.* » Vaste programme !

Tout cela fait un assez gros livre, sur l'actualité duquel ce qui vient de se passer dans plusieurs grandes banlieues françaises jette une lumière crue. Comme il cite ses détracteurs le citant dans ses propres citations, il est assez malaisé de le citer ici, l'éventail des guillemets, crochets et parenthèses n'étant suffisant, même en traitement de texte, qu'en matière algébrique. A cette difficulté s'en ajoute une autre : pas de chapitre, pas de table des matières, aucun titre, mais bien d'innombrables citations et des notes de bas page à n'en plus finir. Et pourtant *Du Sens* se lit comme un roman.

Prenant prétexte de l'adhésion événementielle de la Turquie, il commence par se demander ce qu'il faut entendre par *Europe* :

La peste aviaire

Jean de La Fontaine interprétait ses observations en homme de son temps, il nous raconte les animaux malades de la peste... « un mal qui répand la terreur... faisant aux animaux la guerre... ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés » ; le sujet était trop beau pour ne pas en tirer une magistrale leçon de morale. On ne parlait pas de chaîne alimentaire, l'homme ne s'accusait pas pour ses multiples prédatations... Puisons dans la nature, elle repourvoit !

La peste aviaire, il y a cent ans, affectait déjà tous les oiseaux, on ne parlait pas de passage à l'homme, la peste des écrivains a dû aussi se limiter à l'espèce ! Par contre, certaines maladies animales pouvaient se transmettre : des soldats sont revenus en Angleterre avec la fièvre de Malte parce qu'ils avaient bu du lait de chèvre infecté par le *Cocciobacterium melitensis* ; les vétérinaires

« Si j'écris, donc, que ce qui fait tout l'intérêt sémantique, politique, moral de la question de l'éventuelle entrée de la Turquie dans l'Union européenne, ce ne sont pas les aspects économiques de cette question (des économies aussi différentes peuvent-elles s'apparier ?), ni ses aspects juridiques au sens large (la Turquie est-elle dans un état² de droit qui la rende acceptable pour ses éventuels associés ?), mais dans l'hypothétique caractère d'étrangère de ce pays par rapport à l'Europe, si j'écris cela il doit être bien clair que ce caractère d'étrangère, s'il était établi, ne saurait en aucune façon être attribuée à charge à la Turquie (qu'elle soit étrangère, ce n'est pas un reproche que je lui ferais) ; bien clair également que ce même caractère, du seul fait qu'il serait avancé par moi, ne me constituerait en aucune façon en *xénophobe* (puisque il n'a pas la moindre charge péjorative).³ »

Or M. Camus n'est pas xénophobe, mais vraiment pas du tout. Il aurait plutôt tendance à préférer les Anglais, ou les Arabes, aux Français. Peut-être même les Vaudois, s'il avait pu lire l'éditorial de la dernière *Nation* (au titre bien camusien : *Une identité et un territoire*). Si *La Campagne de France* a provoqué des tempêtes, c'est qu'il s'y est évertué à prendre le parti de Cratyle contre Hermogène. Citant le fameux dialogue de Platon (dans le texte original, je vous prie !), Cratyle justement, il rappelle l'opposition entre un Hermogène pour qui le nom qu'on donne à un objet est le nom juste sans que cela n'implique aucune vérité particulière, et son contradicteur, Cratyle, qui pense qu'il y a un sens plus profond, plus essentiel entre le nom et la chose, ou entre le nom et la personne. Serait donc français au sens d'Hermogène, au prix de quelque transposition, « *tout être ou objet que la loi, l'administration, un passeport, une carte d'identité, un coup de tampon, déclare français ; et peut devenir français tout être ou tout objet (un film, par exemple) que la loi et... serait disposée à déclarer tel.* »

Au fil de la lecture on finit par se dire que la distinction hermogéno-cratylienne de Camus n'est guère éloignée de la distinction qui nous est familière entre le pays réel et l'officialité. Mais peut-être que les Français ont besoin aujourd'hui de ces formules alambiquées pour retrouver leurs marques et leur terre.

Jusqu'à on ne voit pas très bien ce qui a pu susciter tant de colère et de haine. Venons en donc aux paragraphes *criminels* qui sont d'ailleurs disséminés

soignant des vaches atteintes du *Bacillus abortus* contractaient la maladie de Bang ; les enfants à qui on donnait régulièrement du lait d'une vache tuberculieuse pouvaient s'infecter ; même la tuberculose qui extermine les lapins peut se retourner contre son propagateur comme le fusil du chasseur dont s'empara le lièvre dans les contes d'enfants !

Pour le développement d'une maladie on peut toujours se référer à la formule de Pasteur : la maladie est influencée par la quantité de germes ou de virus, multipliée par la virulence, le tout divisé par la résistance des individus. Les mesures d'hygiène font baisser la valeur du numérateur et les vaccinations augmentent celle du dénominateur. Toute hypothèse sur l'évolution d'une endémie asiatique ne peut que créer un inutile affolement.

OLIVIER DEDIE

Le sens des mots

un peu par hasard dans *La Campagne de France*, tout en notant que l'auteur prend un visible plaisir à citer, entre guillemets et intégralement, des textes qui ont été proscrits dans une deuxième édition⁴, par exemple son commentaire d'une émission à large public de France-Culture :

Prenons dans son entier le premier paragraphe, qui a constitué l'hypercentre de la polémique autour de La Campagne de France, dont il fut le point de départ. Il a été retiré en entier, sans reste, de l'édition de juillet 2000. « Les collaborateurs juifs du "Panorama" de France Culture exagèrent un peu, tout de même : d'une part ils sont à peu près quatre sur cinq à chaque émission, ou quatre sur six, ou cinq sur sept, ce qui sur un poste national et presque officiel constitue une nette surreprésentation d'un groupe ethnique ou religieux donné ; d'autre part ils font en sorte qu'une émission par semaine au moins soit consacrée à la culture juive, à la religion juive, à des écrivains juifs, à l'Etat d'Israël et à sa politique, à la vie des Juifs en France et de par le monde, aujourd'hui ou à travers les siècles. C'est quelquefois très intéressant, quelquefois non ; mais c'est surtout un peu agaçant, à la longue, par défaut d'équilibre. »

Tout dans ce paragraphe a semblé immonde, à la fois haïssable et haineux.

Bien entendu Camus se défend en alléguant hautement sa sémitophilie, et en alignant les preuves innombrables de l'amour qu'il porte aux cultures étrangères. Mais ce n'est pas tellement sa plaidoirie qui est intéressante, c'est le parti qu'il en tire pour stigmatiser le nivellement des classes sociales, la disparition des hiérarchies naturelles qui a fait place à une classe unique de *petits-bourgeois*, la prolétarianisation de la langue française et des bons usages, convoquant M^{me} Verdurin, la grand-mère de Proust et sa propre grand-mère pour nous les rappeler, même si celle-là est aussi en fin de compte une petite-bourgeoise qui s'ignore ; on ne peut s'empêcher de penser aux caricatures des bonnes manières de Toepffer ! Nous sommes tous devenus des petits-bourgeois, y compris Madame de Clermont-Tonnerre, une princesse qui vend ses produits de beauté (de beauté sociale) à la télévision. Toutes ces pages fourmillent de remarques originales qui témoignent du génie d'un grand polémiste. Attaquant un M. Spire, l'un de ses principaux accusateurs qui lui attribue abusivement la conviction qu'on devrait « pour toujours créer les conditions pour que les musulmans demeurent étrangers en France », il note tout d'abord qu'il n'a jamais écrit cela dans ces termes.

Le Coin du Ronchon

Paradis perdu

Autrefois, le Paradis était un endroit merveilleux où tout le monde avait envie d'aller mais où seuls finissaient ceux qui avaient été vertueux, généreux et pieux. C'était une récompense que l'on promettait aux petits enfants pour les encourager à se donner de la peine. Un endroit merveilleux que les images représentaient avec des angelots, des petits nuages roses et des rayons de soleil.

Aujourd'hui, ce mot s'emploie essentiellement au pluriel, la plupart du temps avec l'adjectif « fiscal » et toujours dans un sens très négatif. Il s'agit encore d'un endroit où tout le monde a envie d'aller,

« *La conclusion à laquelle je parviens, non sans retours en arrière que je ne songe pas à cacher, c'est précisément que ce pour toujours est déjà révolu, et que les conditions qui auraient empêché, dans le système sémantique ancien, les musulmans d'origine étrangère d'être français sont levées, ce système s'étant effondré.* »

Puis beaucoup plus loin, il revient là-dessus, page 516, et cite Spire lui-même qui écrit...

[...] qu'il y a « peu de choses en commun entre un Juif dont la famille a vécu en France pendant cinq siècles (ce qui est donc le cas de M. Spire - Réd.), et un Juif dont les parents ont quitté le Maghreb à la fin de l'époque coloniale. »

On ne saurait être plus camusien ! Renaud apparaît ainsi comme un réactionnaire au fond plaisant, anti-antisémitisme, antiantiraciste, passionné (et passionnant) par l'épaisseur des mots, par les origines de toutes choses ; son discours constitue - superficiellement, mais au fond pas tant que ça, donc au fond du fond, peut-être profondément, cherchant toujours Cratyle derrière Hermogène - son discours donc constitue un réquisitoire contre toutes les manifestations qu'il juge décadentes de la modernité : la TV, les rues sales, l'ignorance des collégiens, la bêtise des profs, la démagogie imbécile et lâche de tous les partis, l'antiracisme érigé comme religion, la transformation des banlieues en terrains de bataille, etc. donc à peu près tout, sauf Renaud Camus. Avec cela il est aussi un grammairien supérieur, un linguiste, un impresario et organisateur de concerts de musiques traditionnelles, et, comme nous, un lecteur de René Girard et un fidèle auditeur de Victor Maika (le dimanche sur *France Culture*, à 9h10). Une lecture, malgré son désordre apparent, extrêmement roborative.

DANIEL LAUFER

¹ Renaud Camus *Du Sens*. P.O.L. éd. 2002, 552 pages.

² Je suppose que c'est par malice que l'auteur n'a pas écrit état avec une majuscule.

³ Il ajoute immédiatement après : « *Au seul aspect chantourné du paragraphe qui précède, on voit bien qu'on s'avance sur des aïeux - ce point, malheureusement, sera sans aucun doute confirmé par la suite* » page 27.

⁴ Le conseil des Editions Fayard, M^e Clerc, au début de la tempête, a en effet recommandé à sa cliente de supprimer certains paragraphes, dans une nouvelle édition, aux fins d'éviter une probable action pénale, ce à quoi l'auteur a consenti. Ce qui explique peut-être pourquoi *Du Sens* est publié chez son ancien éditeur, P.O.L.

LE RONCHON